



**HAL**  
open science

# L'espace : un estimateur archéologique de distinction sociale ? L'exemple des élites médiévales et modernes “ aux champs ”

Émilie Cavanna

## ► To cite this version:

Émilie Cavanna. L'espace : un estimateur archéologique de distinction sociale ? L'exemple des élites médiévales et modernes “ aux champs ” . Vincent Carpentier et Cyril Marcigny Des hommes aux champs. Pour une archéologie des espaces ruraux du Néolithique au Moyen Age, Presses universitaires de Rennes, pp.263-274, 2012, Archéologie et Culture, 978-2-7535-2101-8. halshs-01685741

**HAL Id: halshs-01685741**

**<https://shs.hal.science/halshs-01685741v1>**

Submitted on 19 Jan 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'ESPACE: UN ESTIMATEUR ARCHÉOLOGIQUE DE DISTINCTION SOCIALE? *L'EXEMPLE DES ÉLITES MÉDIÉVALES ET MODERNES « AUX CHAMPS »*



EMILIE CAVANNA<sup>1</sup>

La table ronde de Caen s'est construite autour de la notion d'espace rural, en faveur d'« une archéologie des terroirs inscrite dans la longue durée<sup>2</sup> » redynamisée depuis les années 1990 par les problématiques sociétés/milieus et les fouilles extensives en contexte préventif. L'expansion des recherches sur les établissements agricoles, les pratiques culturelles, le peuplement et l'occupation du sol, depuis la protohistoire jusqu'à la période moderne, met l'accent sur l'espace rural en tant que milieu affecté à (et par) une activité et un usage particuliers, en l'occurrence, la transformation et la mise en valeur des écosystèmes par les sociétés préindustrielles, dans une perspective commune de développement économique et social<sup>3</sup>.

Socle et banque de données des interactions entre les hommes et les milieux sur la longue durée, l'espace est aussi une dimension sociale à part entière; un objet d'étude que l'archéologie peut tenter d'aborder avec ses propres questionnements. L'angle choisi ici est celui des élites médiévales et modernes, celles « aux champs » dont les pratiques sociales de l'espace n'ont jamais véritablement été étudiées par l'archéologie – bien que et communément réduites au caractère « stratégique » (entendu défensif et/ou économique) de leur lieu de résidence<sup>4</sup>. C'est justement l'objectif de la thèse en cours, à partir d'une problématique centrée sur la caractérisation et la hiérarchisation sociale des habitats d'élites<sup>5</sup>. Cette

question nécessite de clarifier dans un premier temps ce que les concepts – espace et élites – sous-tendent implicitement. Leur définition forge en effet le cadre épistémologique de la recherche, oriente les axes de recherche et constitue l'assise de la méthodologie mise en œuvre, d'ores et déjà testée sur une première étude de cas en Basse-Normandie.

## L'ESPACE ET LES ÉLITES: LE CHOC DES PARADIGMES!



L'espace et les élites sont des thématiques actuelles et distinctes, qui suscitent depuis la fin des années quatre-vingt-dix de nombreux colloques et publications, où historiens et archéologues confrontent leurs points de vue et méthodes d'approche<sup>6</sup>. C'est justement le croisement de ces deux paradigmes forts qui constitue le fil conducteur de cette recherche, dans l'optique de construire des estimateurs archéologiques de détermination sociale. L'ouverture à d'autres disciplines (géographie, sociologie, anthropologie) a permis de positionner la réflexion à l'interface des sciences humaines et sociales, en transposant certains concepts aux problématiques de l'archéologie médiévale et moderne (Cavanna, 2006).



‡ L'ESPACE: UNE DIMENSION SOCIALE,  
UN OBJET D'ANALYSE INTERDISCIPLINAIRE ‡

Le renouvellement récent de la discipline géographique, ouverte sur la sociologie et l'anthropologie (Levy, 1999; Levy et Lussault, 2000; Levy et Lussault, 2003; Lussault, 2007) associé au nouvel intérêt des sciences de l'Homme pour la dimension spatiale du social et son rôle dans l'ordonnement des faits de société, permet la percolation d'un certain nombre de concepts géographiques vers les sciences du passé. La redéfinition de l'objet d'étude des géographes vient appuyer et enrichir les préoccupations actuelles des archéologues et historiens travaillant sur l'organisation spatiale des sociétés anciennes.

Ainsi, on considère aujourd'hui l'espace dans les sciences humaines et sociales, essentiellement selon une approche relative-relationnelle (fondée sur la pensée de Leibniz<sup>7</sup>): de ce point de vue, ce sont les objets spatialisés qui construisent l'espace, à travers les relations qu'ils entretiennent entre eux (*via* des acteurs), selon un nombre indéterminé de logiques (Lévy et Lussault, 2003: 327). Cette définition centrée sur les rapports sociaux de distance tend à imposer l'espace comme une des dimensions de la société<sup>8</sup>, « un véhicule pour parcourir l'ensemble des faits sociaux » (*id.*, 328) – les réalités spatiales contenant par essence du social et, inversement, tout phénomène social renfermant une dimension spatiale. Les agencements spatiaux sont donc de ce point de vue des objets d'analyse sur les individus et/ou groupes sociaux contemporains ou passés, puisque par sa nature à la fois matérielle et idéale, l'espace se trouve d'une part « gorgé de sens par les producteurs, qui y projettent de la pensée, qui y inscrivent, y gravent les signes de mondes de valeurs auxquels ils adhèrent, que cette opération soit explicite ou non, consciente ou pas ». Il est d'autre part un producteur de « représentations spatiales (connaissance, attitudes, valeurs, idéologies) qui leur servent à la fois [aux individus] à comprendre et à justifier leurs positions et leurs stratégies et à agir » (*id.*, 331). L'interaction de ces deux sphères fait de l'espace, redéfini de la sorte, un objet d'analyse réellement consistant – une source et une voie transversales pour étudier toutes les dimensions de la société, en sortant des limites imposées par les champs disciplinaires. Une branche de la discipline géographique – la géographie dite sociale – s'est, quant à elle, construite avec pour objectif de spécifiquement décrire et expliquer les aspects de la vie en société qui contribuent à l'organisation de l'espace et à la différenciation du monde. L'espace est ici

résolument considéré comme un produit des sociétés, où « les rapports spatiaux correspondent aux liens affectifs, fonctionnels et économiques, politiques et juridiques ou purement imaginaires que les individus et les groupes tissent avec les espaces géographiques où ils vivent, qu'ils parcourent ou qu'ils se représentent » (Di Meo et Buleon, 2005: 3-4). C'est finalement la dimension spatiale de la relation à l'autre qui s'impose comme objet d'étude (Sechet et Veschambre, 2006).

Véritable creuset conceptuel, le récent « tournant géographique », en envisageant l'espace comme une construction et une production sociales à part entière, permet de le considérer légitimement comme un objet archéologique. Certes silencieuse et « cachée » (Hall, 1971), la dimension spatiale des sociétés anciennes demande à être lue et interprétée au même titre que les autres aspects sociétaux traités par les sources sédimentaires, selon évidemment une grille d'analyse à élaborer. Et parce que l'étendue de la question est infinie, ce sont les élites médiévales et modernes qui ont été sélectionnées comme porte d'entrée.

‡ LES ÉLITES: UN CONCEPT SOCIOLOGIQUE  
LIBÉRÉ D'UN LOURD HÉRITAGE  
HISTORIOGRAPHIQUE ‡

De prime abord moins complexe, la notion d'élites retenue pour circonscrire une partie de la société médiévale et moderne est ici privilégiée à tout autre terminologie extraite des sources écrites (Burnouf, 2007; Menant et Jessene, 2007; Depreux *et al.*, 2007). S'il est aujourd'hui bien admis que les archives de papier et celles du sol ne livrent pas les mêmes réalités, la tentation de considérer les données des deux disciplines sœurs comme les morceaux d'un même puzzle est encore latente, malgré l'émancipation de l'archéologie vis-à-vis de l'histoire depuis une trentaine d'années.

Le recours au concept d'*élites* et par extension à celui d'*habitat d'élites* permet justement de s'affranchir de tout un pan de l'historiographie médiévale peuplée de *châteaux* (-forts ou non), *mottes*, *maisons fortes*, *manoirs*, *bastides*, *gentilhommières*, *résidences nobles* ou *seigneuriales* habitées par des *nobles*, *seigneurs*, *chevaliers*, *écuyers*, *gentilshommes* de toutes sortes. La terminologie utilisée pour décrire une résidence et qualifier un propriétaire témoigne avant tout de situations juridiques et politiques complexes, mouvantes, perméables et diversifiées dans le temps et l'espace<sup>9</sup> qui ne peuvent être strictement superposées à la matérialité des vestiges



archéologiques, puisqu'il est entendu que l'on est en présence de deux réalités qui ne transmettent pas des informations de mêmes nature, quantité, qualité. Si l'écrit fixe les droits et les statuts, d'après un point de vue et une intention précise, le sédiment enregistré, lui, la concrétude des pratiques sociales sans dessein. Sans être concurrentes, ces deux approches sont nécessaires à la reconstitution de la société médiévale et moderne, avec leurs propres questionnements, approches et méthodes d'analyse. Ainsi, il apparaît logique que l'archéologie traite la question des populations dominantes à partir de ses propres données, enfouies, toujours en élévation ou enregistrés dans le paysage, et à l'aide de ses propres critères d'analyse et concepts heuristiques, sans non plus se priver ensuite d'une confrontation avec les spécialistes des sources écrites.

En conséquence pour étudier cette catégorie sociale hétérogène pour les périodes médiévale et moderne, on retient la définition sociologique des élites, soit celle d'un groupe social où sont concentrés divers degrés de puissance, autorité et influence grâce à la naissance, l'argent et/ou le savoir (Chaussinand-Nogaret, 1991 : 12-13). Depuis la diffusion en France des travaux de N. Elias, on considère que les élites des périodes historiques s'affirment comme telles par des signes extérieurs qui traduisent leur fonction (pouvoir politique, foncier) et leur place dans la société – signes extérieurs qui s'inscrivent dans des pratiques sociales (Elias, 1985). La théorisation par L. Marin de la relation existante entre les signes et le pouvoir (au XVII<sup>e</sup> siècle, à la Cour de France) exploite cette voie de la représentation sociale, en rendant réversible une analyse sémiologique du pouvoir en une analyse politique du signe – soit, en d'autres termes, en étudiant le pouvoir des signes et les signes du pouvoir (Marin, 1981). Finalement, la notion d'élite introduit celle de la représentation, intrinsèquement liée à celle de distinction, qui exprime non seulement un état de différence mais aussi de supériorité par rapport aux autres. C'est ce qu'a démontré P. Bourdieu, pour qui la distinction n'est qu'une question de « différence, écart, trait distinctif, bref, propriété relationnelle qui n'existe que dans et par la relation avec d'autres propriétés. Cette idée de différence, d'écart, est au fondement de la notion même d'espace, ensemble de positions distinctes et coexistantes, extérieures les unes aux autres, définies les unes par rapport aux autres, par leur extériorité mutuelle et par des relations de proximité, de voisinage ou d'éloignement et aussi par des relations d'ordre, comme au-dessus, au-dessous et entre » (Bourdieu, 1994 : 20). À ce

stade, les idées d'espacement et de mise à distance nous renvoient directement au concept de distanciation sociale, utilisé en géographie, pour qualifier justement les pratiques que les acteurs déploient pour se distinguer socialement, de façon claire, d'individus appartenant à des groupes sociaux différents (Levy et Lussault, 2003 : 270-271). De l'élite à la distinction, de la distinction à la distanciation : la pratique volontaire de mise à l'écart par rapport à l'autre, en tant qu'individu ou groupe social, ramène inmanquablement vers l'idée selon laquelle la distance peut être un estimateur archéologique de niveau social, et donc un critère d'analyse opérant.

C'est donc sur cette base épistémologique que nous employons le terme d'*élite*, préférentiellement au pluriel car il permet de traduire la très grande diversité de ce groupe social aux bords flous, depuis – ce qu'on nomme volontiers par commodité – la petite élite (paysanne) jusqu'à la très grande élite (dirigeante), en passant par une élite intermédiaire (exploitante, marchande, administrative, etc.). Il est certain que cet ordre de grandeur (grand/intermédiaire/petit) est provisoire et empreint encore de l'héritage historique qui a longtemps morcelé la société médiévale et moderne en trois ordres (noblesse, clergé, tiers-état) ou trois classes (aristocratie, bourgeoisie, paysannerie), selon les courants et les époques. Les niveaux, bornes et seuils restent à mettre en évidence, à l'intérieur même du concept d'élite qui doit d'abord être envisagé comme un concept d'attente, dont le principal mérite est d'être « plus neutre et de ménager une possible hiérarchisation sans confusion des sources » (Burnouf, 2007 : 38). En effet, s'il est nécessaire de réexaminer autrement la question des populations dominantes d'un point de vue archéologique, il serait vain de considérer le concept d'élite comme une solution définitive, tant que le pendant sociologique à cette catégorie n'est pas circonscrit. On l'a vu précédemment, par définition, on appartient à une élite par opposition à une autre catégorie, en l'occurrence encore plus floue que la première : celle des « non-élites », les « gens ordinaires » en quelque sorte<sup>10</sup>. Or, archéologiquement, les pratiques sociales de cette partie de la population (de fait, pas la moindre) sont peu connues pour le Moyen Âge, et moins encore pour la période moderne, d'autant plus en milieu rural. Il est donc probable que, sans évidemment en avoir l'intention, les archéologues créent à partir des vestiges matériels des frontières sociales artificielles, et finalement « tirent par le haut » les élites, faute d'éléments de comparaison avec l'ordinaire, le commun, le tout-venant – peu concerné par les



prescriptions et interventions d'archéologie préventive et programmée. L'utilisation du concept d'élite n'est donc pas une pirouette pour évacuer le problème, mais au contraire, un moyen de travailler sur les données archéologiques aujourd'hui disponibles, tout en gardant à l'esprit le caractère relatif de tout essai de catégorisation, nécessairement toujours plus rigide que la réalité sociale passée ou contemporaine. C'est pourquoi les critères d'identification et de hiérarchisation des élites constituent actuellement une problématique majeure de l'archéologie médiévale et moderne – la combinaison des estimateurs efficaces restant à établir pour chaque niveau d'élites, et/ou en fonction de configurations chronologiques et/ou régionales. Les pratiques de distinction sociale constituent naturellement les clés, et c'est celle de la dimension spatiale que l'on s'attache tout particulièrement à expérimenter.

#### LES PRATIQUES SOCIALES DE L'ESPACE: DES ESTIMATEURS ARCHÉOLOGIQUES DE DISTINCTION À TESTER



Le croisement des paradigmes de l'espace et des élites conduit logiquement à envisager les pratiques sociales de l'espace. À travers ce terme sociologique récemment capté par les sciences du passé, on entend parler de tous les actes spatialisés d'un individu ou d'un groupe social, toutes les différentes formes d'utilisation de l'espace liées à un mode de vie et résultant de choix plus ou moins conscients, sociologiquement déterminés et déterminants (Di Méo et Buleon, 2005 : 40 ; *Construction de l'espace au Moyen Âge*, 2007 : 39). Ici c'est l'étude de la spatialisation des élites, c'est-à-dire la répartition de leurs habitats dans l'espace (en milieu rural tout particulièrement) qui forme le socle de notre enquête, avec pour jeux de données des géo-databases les plus exhaustives et précises possible, en termes de localisation et de datation des sites<sup>11</sup>. Cette exigence a orienté le choix des fenêtres d'observation : à savoir, à l'échelle locale, la vallée de la Touques dans le Pays d'Auge (Calvados, 75 km<sup>2</sup>) – secteur particulièrement riche en « châteaux » et « manoirs » en tous genres. À l'échelle du site, c'est la « ferme » du Colombier de Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne), fouillée en 2004, qui a fait l'objet d'une analyse archéogéographique (Hurard, 2012 ; Cavanna, 2012 ; Cavanna et Hurard, 2011 ; Cavanna et Hurard, 2012). C'est ainsi un « long Moyen Âge » (XV-XIX<sup>e</sup> siècle) qui est privilégié dans ces deux études de cas – l'évolution

des pratiques sociales s'exprimant naturellement sur le long terme.

#### ‡ DES ARTEFACTS, DES ÉCOFACTS... ET DES GÉOFACTS? ‡

L'objectif de la recherche est de répondre à la question suivante : les pratiques sociales de l'espace sont-elles des estimateurs archéologiques de détermination sociale, au même titre que les artefacts et écofacts ? Peut-on légitimement parler de *géofacts* ?

Actuellement, l'interprétation sociale d'une structure fouillée est en grande partie fondée sur la présence et/ou la combinaison de différents indicateurs tels que le mobilier (répertoire plus varié des formes céramiques, monnaies, accessoires vestimentaires, objets liés aux loisirs, objets d'importation, etc.), l'architecture (surface, fondations en pierre, verres à vitre, qualité des matériaux, recherche esthétique, etc.), le régime alimentaire (consommation plus riche et plus variée) ou encore l'association à d'autres structures ou ensembles (culturel, funéraire, artisanal, etc. ; Gentili et Valais, 2007). Ces estimateurs archéologiques de distinction sont concrets, déduits de la connaissance acquise sur la culture matérielle des sociétés médiévales et modernes. La question est de savoir si d'autres critères peuvent être associés à cette grille de lecture, tel que l'espace – traditionnellement enjeu de pouvoir et de prestige dans toutes les sociétés hiérarchisées. Le cheminement épistémologique et interdisciplinaire a montré combien espace et identité sociale se répondent, et combien « l'organisation spatiale [n'est] pas seulement le reflet de l'organisation sociale, mais le miroir même<sup>12</sup> » (Paul-Levi et Segaud, 1983 : 29). La production et la consommation de l'espace des élites sont donc théoriquement accessibles par l'analyse de leur position et de leur répartition topographiques.

De fait, la recherche repose clairement sur le postulat suivant : le choix du lieu de résidence n'est pas un acte anodin d'un point de vue sociologique. Il reflète et renseigne le niveau social de son propriétaire. Ce postulat pour le passé, n'en est en réalité pas un pour les sociétés contemporaines, puisqu'il a été démontré à plusieurs reprises par les travaux d'anthropologues, d'ethnologues et de sociologues (Paul-Levi et Segaud, 1983). Il a surtout été repris récemment par la géographie sociale pour qui « le lieu de résidence définit la position sociale la plus significative et la plus parlante de l'individu dans l'espace géographique. [...] Pour qualifier socialement l'individu, le lieu de son habitat fournit un critère commode et globalement significatif, bien



que non exclusif. [...] Son accès ou son acquisition nécessite en effet une mobilisation de capitaux (financier, social et culturel) témoignant d'une position, traduisant une représentation de soi, de sa famille et de son groupe d'identité dans l'univers social. Aucun autre lieu ne joue un rôle aussi complet en matière de distinction et de qualification sociale qu'un espace du logement où s'expriment des moyens d'existence, les aspirations ou les frustrations de la vie; espace de la maison où se joue aussi, en grande part, la reproduction sociale » (Di Meo et Buleon 2005 : 100-101). Pour démontrer archéologiquement ce principe anthropologique bien établi, la réponse méthodologique réside avant tout dans la sélection des critères variables et modalités d'analyse efficaces, en cohérence avec les outils à disposition et les échelles d'observation.

‡ « DIS-MOI OÙ TU HABITES,  
ET JE TE DIRAI QUI TU ES... » :  
DES MÉTHODES ET DES CRITÈRES D'ANALYSE  
EN CONSTRUCTION ‡

Les pratiques sociales, et tout particulièrement celles relatives à l'espace, sont ténues à révéler car elles ne sont accessibles qu'indirectement. La mise au jour des critères ayant présidé au choix du lieu procède, comme toute expérimentation, par tâtonnements successifs. L'approche est donc de type hypothético-inductive puisqu'on observe, d'une part, la répartition des sites avec les critères classiques de l'archéogéographie (analyse spatiale et plani-

métrique)<sup>13</sup>, et que, d'autre part, il faut en fabriquer de nouveaux pour tester les notions empruntées aux autres disciplines.

Ainsi, trois grandes classes de critères se dessinent à ce jour, sans être ni définitives ni exclusives (tabl. 1) : les critères sitologiques (insertion dans le milieu physique), situationnels (insertion dans le paysage social) et proxémiques<sup>14</sup> (relations socio-spatiales immédiates). L'interaction élites/espace nous incite à considérer la distance comme une modalité d'analyse prioritaire, en explorant les volets métriques (distance euclidienne, pondérée par le relief et cheminements) et temporels (distance en temps selon différents modes de déplacement, soit la marche, la chevauchée, la locomotion attelée). Distanciation sociale et distance critique<sup>15</sup> sont clairement les enjeux de ce parti pris. La visibilité est aussi une modalité sollicitée afin de détecter les modes de représentation et de mise en scène sociales (voir/être vu). Les qualités intrinsèques du parcellaire environnant les sites d'habitat d'élites sont également testées pour déceler d'éventuels impacts résilients de niveau social (pouvoir foncier, mise en valeur du sol, relation au réseau viaire, aménagements paysagers). De la même façon, on attache une attention particulière à la question de l'héritage lors de la création du site, par le réinvestissement d'un lieu privilégié ou non, et/ou par l'installation à proximité d'un lieu traditionnel de sociabilité (édifices cultuels, villages, villes, etc.). L'enjeu est bien de discerner les critères et modalités qui sont déterminants et discriminants, d'un point de vue social et/ou chronologique, en respectant

	Critères	Modalités d'analyse	
sitologiques	Faciès topographique	<i>qualités intrinsèques</i>	
	Altitude		
	Exposition		
	Pente		
	Faciès géologique		
situationnels	Réseau hydrographique principal	<i>distance (mètres, temps)</i>	
	Réseau hydrographique secondaire		
	Pôles de sociabilité		<i>distance (mètres, temps) et visibilité</i>
	Lieux centraux		
Infrastructures économiques	<i>distance (mètres, temps)</i>		
Réseau routier		<i>distance (mètres, temps) et qualités intrinsèques</i>	
proxémiques	Intensité de voisinage avec les sites concurrentiels antérieurs ou contemporains	<i>distance (mètres) et visibilité</i>	
	Intensité de voisinage avec les sites non concurrentiels	<i>distance (mètres) et visibilité</i>	
	Création ex nihilo / réinvestissement d'un lieu	<i>oui / non</i>	
	Structures préexistantes	<i>distance (mètres)</i>	
	Style parcellaire résilient alentours	<i>qualités intrinsèques</i>	

Tableau 1 – Critères et modalités d'analyse.

Fig. 1 : Localisation de la zone d'étude (Calvados – Basse Normandie).  
CAO E. Cavanna.

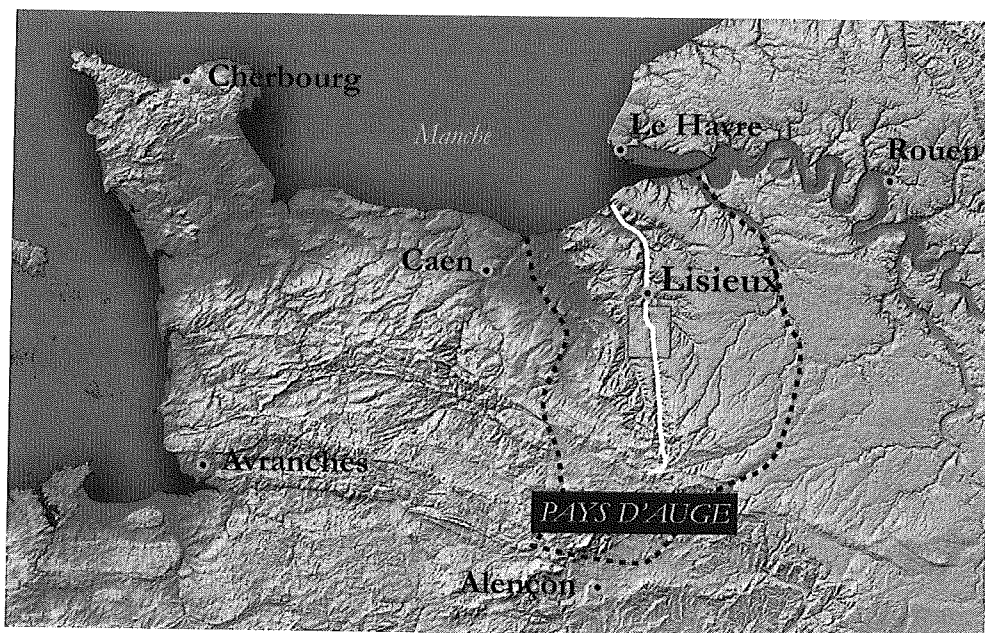
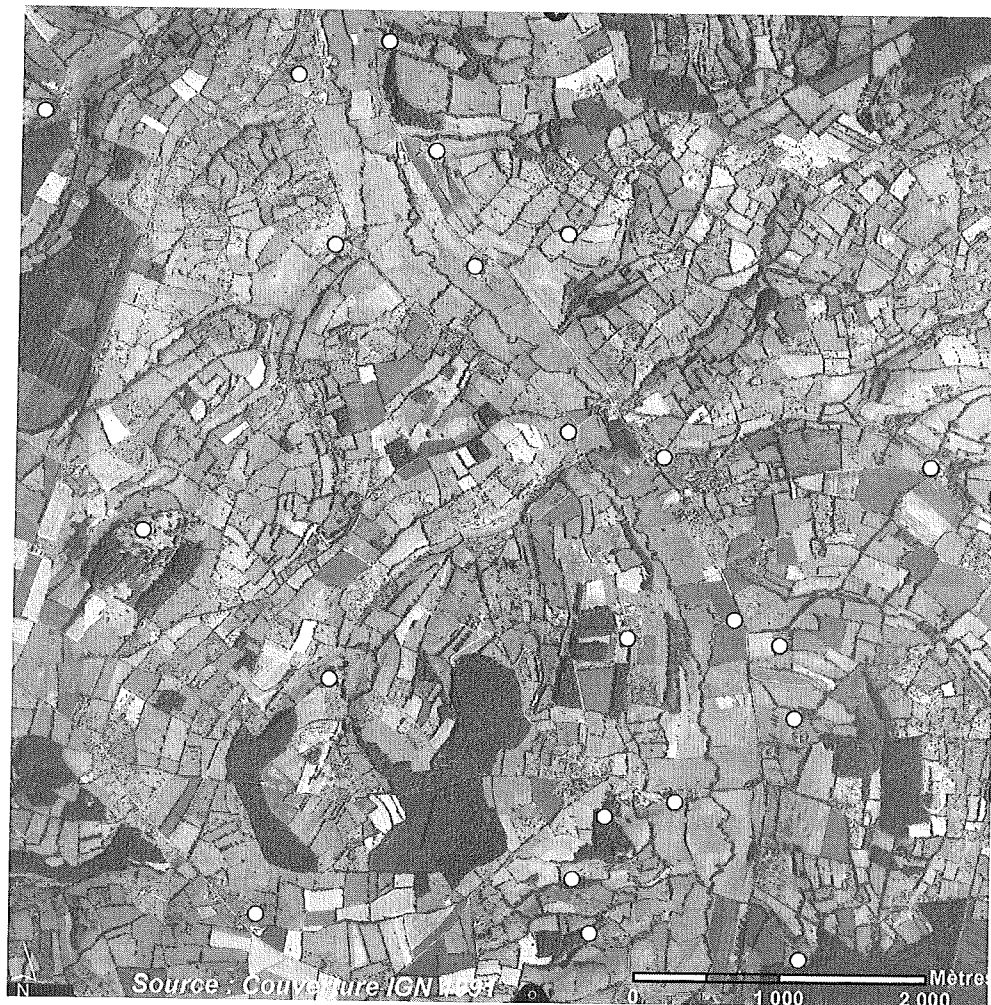


Fig. 2 : Habitats d'élites des XV-XIX<sup>e</sup> siècles dans la vallée de la Touques.  
Photographie aérienne IGN, 1991 – fonds de la Société historique de Lisieux.



toutefois les limites informatives de chaque échelle d'analyse.

En l'état des recherches, la méthodologie s'articule autour de cinq étapes communes aux deux fenêtres d'observation, mais suffisamment souples pour s'adapter à leurs spécificités :

1°) réalisation de l'inventaire des sites sur la zone étudiée à partir de la cartographie ancienne, des bases de données existantes, de la bibliographie locale, etc.<sup>16</sup> ;

2°) création du tableau de données à partir des analyses spatiales, statistiques et planimétriques ; à savoir l'étude de la distribution des sites en fonction du contexte sitologique, situationnel et proxémique ;

3°) sériation des critères et des sites à l'aide d'analyses de réduction multidimensionnelle (analyse factorielle des correspondances) et de classification automatique (classification ascendante hiérarchique) pour mettre en évidence d'une part, les critères et variables déterminants pour la discrimination des sites, et d'autre part, les similarités hiérarchique et/ou chronologique entre les sites ;

4°) ajustement du protocole d'analyse et de la modélisation obtenue en cas de redondances, anomalies, lacunes, et de critères et/ou variables inopérants ;

5°) mise en perspective des résultats et détermination des caractères communs et des particularismes observés en fonction du contexte géo-historique, et des différentes échelles spatio-temporelles ;

On attend de la confrontation des résultats des deux échelles d'analyse, non seulement une réponse à la question posée sur l'efficacité des pratiques sociales de l'espace pour identifier, caractériser et hiérarchiser les élites médiévales et modernes, mais aussi un retour d'expérience critique sur le protocole élaboré.

#### UNE PREMIÈRE ZONE-TEST : LE CAS DES ÉLITES RURALES DE LA VALLÉE DE LA TOUQUES (CALVADOS)



À ce jour, les soixante-quinze kilomètres carrés étudiés au sud de Lisieux<sup>17</sup>, au cœur du Pays d'Auge, offrent un premier aperçu des possibilités d'analyse, notamment à l'échelle locale (fig. 1 et 2). Les trente-quatre sites d'habitat d'élites rurales recensés (encore existants ou disparus) couvrent les XV-XIX<sup>e</sup> siècles. À l'issue des analyses spatiales, planimétriques, statis-

tiques et sérielles, il est clairement apparu que des stratégies d'implantation étaient perceptibles sur les cinq siècles pris en compte, avec une nette évolution dans la hiérarchisation des critères régissant le choix du site. C'est cette évolution des critères, combinée à une mise en perspective historique, qui a fondé la base des interprétations sociales sur cet espace. Ainsi, les tendances qui se dégagent sont intéressantes à observer non seulement sur la longue durée (analyses diachroniques) mais également à l'échelle du siècle (analyses périodisées) pour souligner les invariants sociologiques d'une part, et les variations des pratiques sociales de distinction en fonction des contextes sociopolitiques d'autre part.

#### ‡ LE TEMPS LONG :

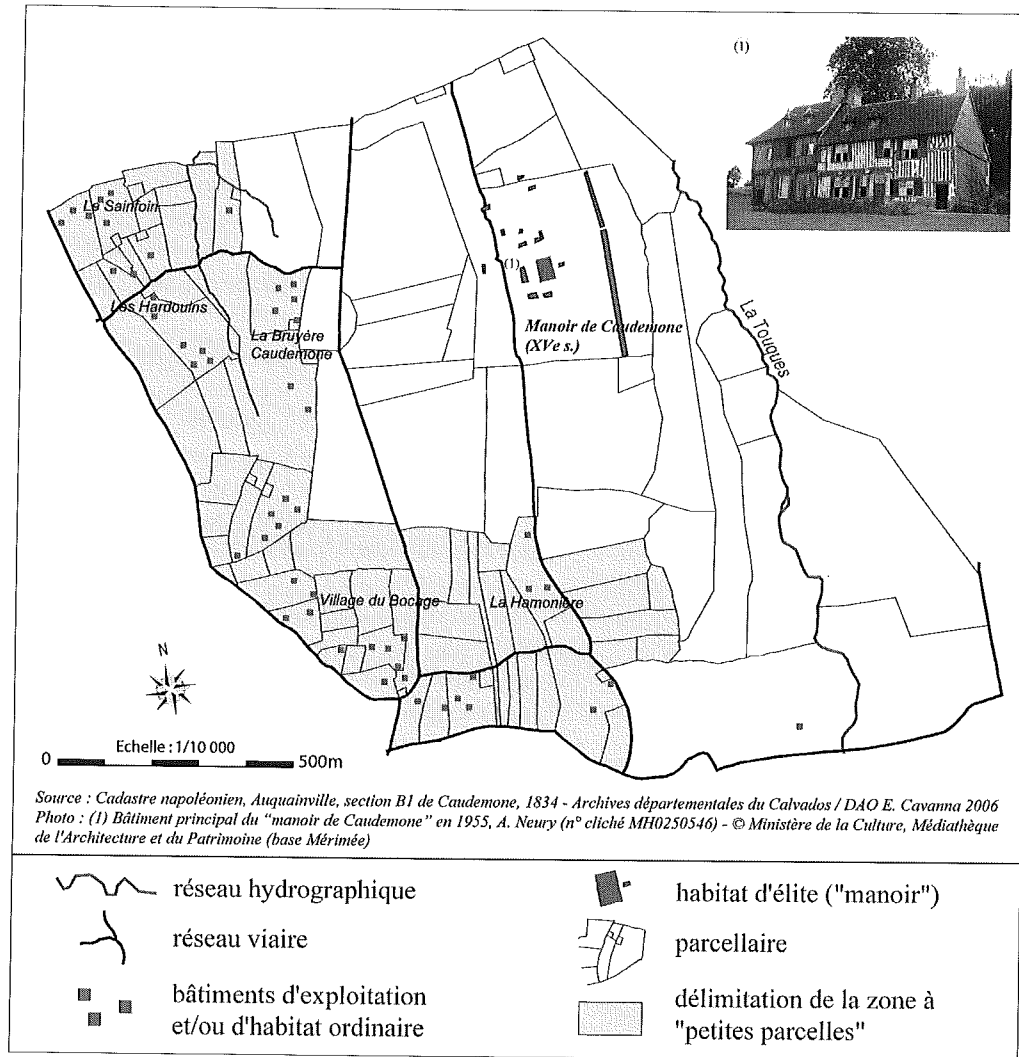
##### L'ESQUISSE D'UNE IMPLANTATION-TYPE ‡

Sur le temps long, une « implantation-type » se détache avec deux critères qui semblent structurer voire conditionner la sélection d'un lieu pour les élites, à savoir la proximité au réseau hydrographique secondaire (cours d'eau et sources) et une relative proximité au pôle de sociabilité (le village que matérialise l'église). À côté de ces critères forts, reconnus depuis longtemps par les archéologues et historiens travaillant sur le sujet<sup>18</sup> – et relativement évidents dans une fenêtre d'observation centrée sur une vallée – l'analyse spatiale a permis de préciser les autres paramètres qui entrent dans la composition de la modélisation. À savoir : la distance moyenne au réseau hydrographique principal (la rivière Touques) d'où une situation majoritaire sur les versants et les coteaux, l'appartenance à une zone périphérique d'un centre (la ville de Lisieux et le bourg de Fervaques), une certaine proximité avec les autres habitats d'élites (sites concurrentiels) et en revanche une certaine distance avec les habitats ordinaires (sites non concurrentiels). Les études parcellaires ont, en outre, montré une tendance significative à l'inscription du niveau social dans le sol, à savoir que le parcellaire aux abords des habitats d'élites se caractérise généralement par de grandes parcelles qui contrastent franchement avec celui qui jouxte les habitats ordinaires (fermes et hameaux) alentours<sup>19</sup> (fig. 3). De la même façon, la cartographie ancienne témoigne régulièrement de pratiques de notabilité et de représentation sociale affichées dans l'aménagement spatial du site, avec des marqueurs tels que les allées plantées, les jardins d'ornementation, la distribution architecturale, etc. (fig. 4).





Fig. 3: Un exemple de résilience du niveau social dans le parcellaire: le cas du « manoir de Caudemone » à Auquainville. DAO E. Cavanna.



‡ LE TEMPS COURT:  
 L'ÉVOLUTION DES STRATÉGIES  
 D'IMPLANTATION ‡

Sur le temps court, on observe au fil des siècles une fluctuation dans la priorité accordée à ces critères. Le XVII<sup>e</sup> siècle marque une césure dans la stratégie du choix du site avec une intensification des relations de voisinage et donc, de concurrence sociale. Deux périodes bien distinctes se démarquent finalement par leurs pratiques de distinction sociale: alors qu'aux XV-XVI<sup>e</sup> siècles, la réappropriation d'un ancien lieu noble par mimétisme social (cf. conséquences de la guerre de Cent Ans sur les élites normandes) et une intense proximité à l'église paroissiale semblent être des vecteurs de prestige; les élites des XVII-XIX<sup>e</sup> siècles utilisent le site d'implantation de leur résidence comme un moyen de mettre

en scène leur statut social, en choisissant préférentiellement des situations topographiques qui permettent avant tout de voir et d'être vus, depuis notamment les principaux axes de circulation et les sites concurrentiels déjà existants. Cette pratique amène à poser l'hypothèse de la recherche d'un panorama comme étant un critère fort de choix du site pour ces périodes.

MISE EN PERSPECTIVE  
 DES PREMIERS RÉSULTATS

Ces changements de pratiques sociales, reconnus ici archéologiquement, rendent finalement compte de bouleversements sociologiques, inscrits dans l'espace et, pour ces périodes, bien documentés par les sources écrites. De la *maison rustique*, dévouée à

l'exploitation agricole du domaine, on passe à une *maison de plaisance*, celle de la villégiature occasionnelle pour les élites qui, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle privilégient la vie citadine, voire la Cour. Cette mutation est étroitement liée d'une part au renouvellement des élites qui s'engage dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle *via* les pratiques de l'anoblissement taise (achat d'un fief et adoption d'un mode de vie noble); et d'autre part, au profond renouvellement des pratiques de distinction et des codes de représentation sociales qui s'amorce dès le XVII<sup>e</sup> siècle avec la mise en place de l'absolutisme.

Quant à la question de la hiérarchisation des élites, l'échelle locale de l'étude a restreint les observations. En effet, si un semblant de sériation hiérarchique a été observé sur le temps long<sup>21</sup>, il reste délicat à interpréter et extrapoler à cause de l'effectif total, trop restreint. En revanche, la dimension locale a permis d'exploiter le potentiel informatif de la cartographie ancienne et d'apporter quelques éléments supplémentaires à la question de l'espace vécu/perçu par les élites de la vallée de la Touques, parallèlement aux questions de mise en scène sociale (Cavanna, à paraître). Elle annonce également en filigrane tout l'intérêt des analyses parcellaires à l'échelle du site, indispensables à la compréhension de l'insertion et de l'impact des élites médiévales et modernes dans le paysage ancien et actuel.

Cette première étude a somme toute été l'occasion, non pas de réécrire un pan de l'histoire déjà documenté, mais de s'assurer que l'objet archéologique « choix du site » était bien opérant et révélateur de pratiques sociales. Des critères d'analyse apparaissent déjà discriminants, d'autres restent à tester en fonction des corpus, des échelles d'analyse mais aussi, de configurations chronologiques et spatiales différentes. Car c'est bien la dimension méthodologique qui anime cette recherche, pensée avant tout comme une expérimentation et non pas comme une restitution.

S'il est certain que l'implication des élites dans la structuration, la gestion, la transformation de l'espace rural n'est plus à démontrer aujourd'hui, il reste toutefois à réexaminer la manière dont elles

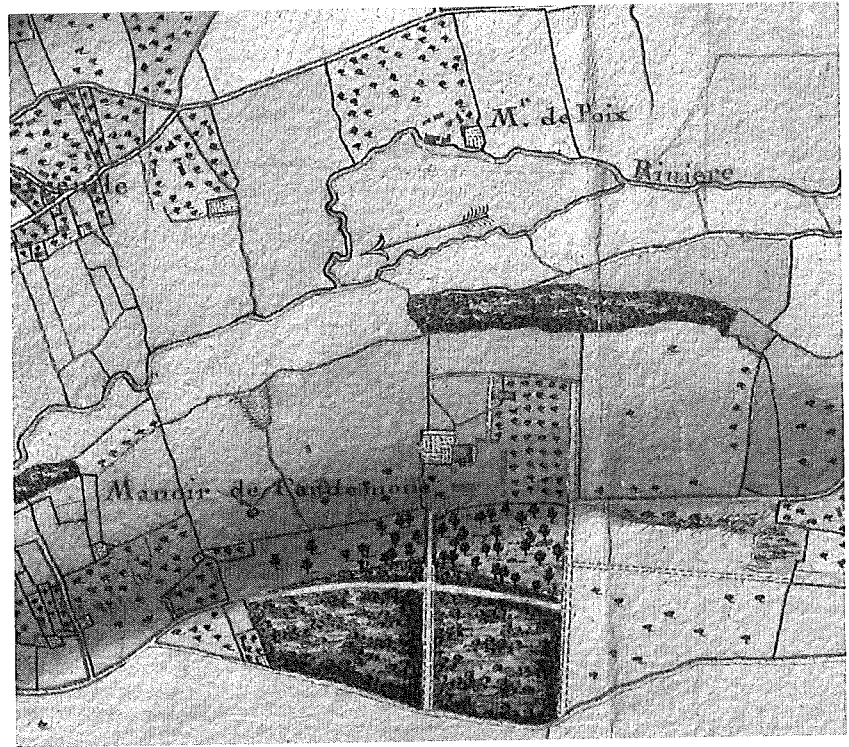


Fig. 4 : Mise en scène et représentation sociales : l'apport de la cartographie ancienne. Plan d'une partie de la rivière de Touque pris au bourg de Farvacques jusqu'à Lizieux, fin XVIII-début XX<sup>e</sup> siècle. Archives nationales, F14-10081-4-1.

usent, utilisent, produisent et consomment l'espace comme instrument de pouvoir et de distinction. L'archéologie est à même de participer à ce chantier en portant un autre regard sur les données à sa disposition, à savoir des semis de points dont la fiabilité et l'exhaustivité restent toutefois relatives à un temps T de la recherche. Cette caractéristique fait d'ailleurs des modélisations proposées des images en suspens de l'espace du passé, susceptibles d'être à tout moment amendées par l'arrivée de nouvelles données ou l'utilisation d'autres référentiels, méthodes, outils d'analyse. En acceptant d'élaborer des images qui se rapprochent d'une certaine réalité *plus qu'hier et bien moins que demain*, il paraît aujourd'hui possible d'éprouver les pratiques sociales de l'espace comme des estimateurs archéologiques pour identifier et hiérarchiser les habitats des élites rurales médiévales et modernes, et ce dans une perspective future de prédictivité.

## NOTES

1. Doctorante en archéologie médiévale et moderne, université Paris I Panthéon-Sorbonne, UMR 7041 ArScAn (Nanterre), équipe Archéologies environnementales, [emilie-cavanna@orange.fr]. Je remercie mes deux relecteurs fidèles et avisés pour leurs remarques toujours pertinentes : Fabien Blanc et Magali Watteaux.
2. Cf. ce volume, introduction de V. Carpentier et C. Marcigny.
3. Voir les contributions de ce volume.
4. Il n'est pas question de rejeter en bloc la pertinence de ces réflexions sur l'implantation topographique des élites médiévales et modernes, mais d'affiner les pistes d'interprétation à l'aide d'autres critères d'analyse. Nous avons donc choisi de nous éloigner volontairement des modèles historiographiques traditionnels, de tendance militaire (Fortifications de terre, 1981 ; Bur, 1986 ; Debord, 2000 ; Mouillebouche, 2002 ; Mouton, 2008) ou qui éclairent la localisation des sites à la lumière de la littérature agronomique du XVI<sup>e</sup> siècle (Desvaux-Marteville, 1974 ; Chalmin-Sirot, 1998 ; Casset, 2007 ; Sirot, 2007). Il s'agit donc d'un parti pris méthodologique, et non d'un rejet catégorique.
5. Spatialisation des élites au Moyen Âge et à l'époque moderne : pour une approche archéologique des pratiques sociales de l'espace. Le Bassin parisien, espace de réflexion et d'expérimentation, thèse d'archéologie sous la direction de J. Burnouf, université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2006. (soutenance prévue en 2012). Précisons que cet article est un état de la recherche en 2008-2009.
6. On citera en particulier : Antoine, 2002 ; *Archaeomedes*, 1998 ; Bourin et Zadora-Rio, 2002 ; Burnouf, 2007 ; *Construction de l'espace au Moyen Âge*, 2007 ; Cursente et Mousnier, 2005 ; Depreux *et al.*, 2007 ; Menant et Jessene, 2007 ; Mornet, 1995 ; Morsel, 2004 ; Nissen-Jaubert, 2003 ; *Signes du pouvoir*, 2007 ; *Temps et espaces de l'homme en société*, 2005.
7. Conception actuelle de la géographie renouvelée, par opposition à la « géographie classique » (description physique de l'espace), la « géographie culturelle » (phénoménologie) et la « *new geography* » (lois d'organisation de l'espace, analyse spatiale).
8. Les autres étant les dimensions économiques, politiques, sociologiques, temporelles, etc.
9. Le cas du « manoir » médiéval et moderne en est un bel exemple. Souvent rangé entre le château et la ferme, ce terme issu des textes n'aide pourtant pas à « définir dans le détail le rang hiérarchique de l'occupant ou de son propriétaire, ni la nature des droits seigneuriaux » ni la morphologie de l'habitat (Litoux et Carré, 2008 : 45) car la ligne de partage communément admise, le droit de ban, n'est que pure théorie... Les situations sociales, chronologiques et régionales sont tellement diverses qu'elles ne recouvrent pas la distinction classique nobles/roturiers : la terminologie textuelle est donc inopérante pour caractériser sociologiquement, et avec précision, ces habitats d'élites rurales aux formes et statuts pluriels dans le temps et l'espace. En reconnaissant et démontrant cette spécificité, les auteurs de cette toute première synthèse sur le sujet à l'échelle de la France, posent les bases d'une perception archéologique renouvelée sur ces objets (*id.*), sans aller pourtant jusqu'à se détacher du terme *manoir* et utiliser le concept d'*habitat d'élite intermédiaire*, alors que c'est ainsi qu'ils qualifient le groupe social en présence (*id.* : 13).
10. Les antonymes d'« élite », tels que « peuple », « masse » ou « plèbe », sont peu évidents à employer car trop connotés – d'où le néologisme « non-élites » ou l'emploi du qualificatif « ordinaire » qui, par définition, s'applique à ce qui ne dépasse pas le niveau commun (Larousse) et donc, par extension, qui ne cherche pas à se distinguer. En attendant mieux.
11. Bases de données spatialisées gérées dans un système d'information géographique.
12. Du point de vue des sciences du passé, et notamment d'analyse spatiale en archéologie, un filtre s'impose naturellement en venant brouiller le miroir : celui de la transmission de l'information qui oblige à prendre en considération la question de l'exhaustivité des sites.
13. Ce sujet de recherche s'inscrit dans la problématique générale des interactions entre les sociétés et leurs espaces. Il s'insère dans les enjeux définis par l'archéogéographie (Chouquer, 2003 ; Chouquer, 2007), en combinant les méthodes et les outils de l'analyse spatiale et ceux de l'analyse planimétrique des formes du paysage (Robert, 2012).
14. Proxémie : terme inventé par E. Hall pour qualifier la distance physique qui s'établit entre des individus pris dans une interaction ; par extension, il désigne également toutes les analyses traitant de l'occupation, de l'usage et de la représentation de l'espace, en tant que produit culturel spécifique à chaque société (Hall, 1971).
15. Séparation matérielle, métrique et/ou symbolique entre un groupe et un autre, ou un objet ou un lieu, sans être forcément liée à une pratique de distinction sociale. Notion élaborée par E. Hall pour caractériser la manière de concevoir la distance à établir avec l'autre propre à chaque société (Hall, 1971) et récemment transposée en archéologie (Galinié, 2001 ; Leturcq, 2001 ; Burnouf, 2007).
16. Cet inventaire se veut le plus exhaustif possible, il comprend donc les sites existants (en élévation et/ou en ruine) et disparus (fouillés et/ou connus par la documentation disponible). Pour pallier les problèmes de datation d'une part et de fiabilité des datations à disposition d'autre part, on crée des niveaux de fiabilité (certain, incertain, indéterminé) qui sont pris en compte dans les analyses (sous forme de scénarios) – ce, afin de pondérer et répartir statistiquement les lacunes, imprécisions et/ou erreurs. Il va sans dire que les datations sont, au mieux, précises au demi-siècle.
17. Communes de Saint-Martin-de-la-Lieue, Saint-Jean-de-Livet, Mesnil-Eudes, Saint-Germain-de-Livet, Prêreville, Auquainville, Fervaques, Cheffreville-Tonnencourt.
18. Voir note 4.
19. Cette observation se rapproche des études historiques qui documentent l'apparition dans l'Ouest de la France de la métairie – système d'exploitation agricole en grandes parcelles, mis en place par les élites rurales à partir du XVI<sup>e</sup> siècle dans des régions comme la Bretagne, la Vendée, le Poitou ou la Normandie (Ducouret, 1993 ; Antoine, 2002 ; Pichot, 2002).



## BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE A., *Le Paysage de l'historien. Archéologie des bocages de l'Ouest de la France à l'époque moderne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.
- ARCHAEOEMEDES, *Des oppida aux métropoles. Archéologues et géographes en vallée du Rhône*, Paris, Anthropos, 1998.
- Archéologie et espaces, Actes des X<sup>e</sup> Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, APDCA, Juan-les-Pins, 1990.
- BOURDIEU P., *La Distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Éd. de Minuit, 1973.
- BOURDIEU P., *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, éd. du Seuil, 1994.
- BOURIN M. et ZADORA-RIO E., « Analyses de l'espace », *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 493-510.
- BUR M. (dir.), *La Maison forte au Moyen Âge, actes de la table ronde de Nancy-Pont-à-Mousson (31 mai-3 juin 1984)*, Paris, éd. CNRS, 1986.
- BURNOUF J., « Les estimateurs archéologiques de l'interprétation sociale, de la notion d'élite et la question des lieux centraux », *Orte der Herrschaft/Lieux de pouvoir*, Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen, 2007, p. 35-44.
- BURNOUF J., *Archéologie médiévale en France. Le second Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, La Découverte, 2008.
- CASSET M., *Les Évêques aux champs. Châteaux et manoirs normands au Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2007.
- CAVANNA E., *Spatialisation des élites: pour une approche archéologique des pratiques sociales de l'espace*, mémoire de Master II Recherche, université Paris I, Panthéon-Sorbonne, 2006, 2 vol.
- CAVANNA E. et HURARD S., « Archéogéographie et archéologie préventive sur le site de la ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (77). Un exemple d'une collaboration efficace », *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 125, dossier « L'archéogéographie: un état des lieux et de leurs dynamiques » (dir. M. Watteaux), sept.-déc. 2011, p. 41-46.
- CAVANNA E., « Lecture archéogéographique d'une implantation au XVI<sup>e</sup> siècle. Un ancrage dans l'espace pour une insertion sociale », in HURARD S. (dir.), *La Ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (XVI-XVIII<sup>e</sup> siècles). Expression matérielle de l'ascension sociale d'élites rurales en milieu humide*, Paris, éd. Inrap/CNRS, 2012, p. 181-209.
- CAVANNA E., « Cartes et plans anciens: des images de l'espace du passé à déchiffrer (Moyen Âge – Époque Moderne) », *Actes de la troisième Journée doctorale d'archéologie de Paris I: Les images: regards sur les sociétés*, Paris, Presses de la Sorbonne, à paraître.
- CHALMIN-SIROT E., *Résidences seigneuriales au Moyen Âge*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1998.
- CHAUSSINAND-NOGARET G. (dir.), *Histoire des élites du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Tallandier, 1991.
- CHOUQUER G., *Quel scénario pour l'histoire du paysage? Orientations de recherche pour l'archéo-géographie*, Coïmbra-Porto, éd. CEAUCP, 2007.
- Construction de l'espace au Moyen Âge: pratiques et représentations*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007.
- CURSENTE B. et MOUSNIER M., *Les Territoires du médiéviste*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005.
- DEBORD A., *Aristocratie et pouvoir. Le rôle du château dans la France médiévale*, Paris, Picard, 2000.
- DEPREUX Ph., BOUGARD F., LE JAN R., *Les Élités et leurs espaces. Mobilité, rayonnement, domination (VI<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle)*, Turnhout, Brepols, coll. « haut Moyen Âge », 2007.
- DESVAUX-MARTEVILLE E., « Les Manoirs du Perche: d'une image littéraire à la réalité archéologique », *Archéologie médiévale*, III-IV, Caen, éd. CRAHM, 1974, p. 365-392.
- DI MEO G. et BULEON P., *L'Espace social. Lecture géographique des sociétés*, Paris, A. Colin, 2005.
- DUCOURET J.-P., « Le manoir et son site. L'apport du cadastre napoléonien », *Le Manoir en Bretagne 1380-1600*, Cahiers du Patrimoine, Paris, Imprimerie nationale, 1993, p. 59-67.
- ELIAS N., *La Société de cour*, Paris (1<sup>re</sup> éd. 1969), Flammarion, 1985.
- Fortifications de terre en Europe occidentale du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque de Caen (1980), *Archéologie médiévale*, XI, Caen, éd. CRAHM, 1981.
- GALINIÉ H., « Utiliser la notion de distance critique dans l'étude des relations socio-spatiales », *Les petits cahiers d'Anatole*, n° 7, Tours, 2007, [[http://citeres.univ-tours.fr/doc/lat/pecada/F2\\_7.pdf](http://citeres.univ-tours.fr/doc/lat/pecada/F2_7.pdf)].
- GENTILI F. et VALAIS A., « Composantes aristocratiques et organisation de l'espace au sein de grands habitats ruraux du haut Moyen Âge », in DEPREUX Ph., BOUGARD F., LE JAN R., *Les élites et leurs espaces. Mobilité, rayonnement, domination (VI<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle)*, Turnhout, Brepols, coll. « Haut Moyen Âge », 2007, p. 99-134.
- HALL E., *La Dimension cachée*, Paris, éd. du Seuil, 1971.
- HURARD S., (dir.), *La Ferme du Colombier à Varennes-sur-Seine (XVI-XVIII<sup>e</sup> siècles). Expression matérielle de l'ascension sociale d'élites rurales en milieu humide*, Paris, éd. Inrap/CNRS, 2012.
- LETURCQ S., « Territoire du laboureur, territoire du pasteur. Distances et territoires d'une communauté agraire », *Les petits cahiers d'Anatole*, n° 3, Tours, 2001, [[http://citeres.univ-tours.fr/doc/lat/pecada/F2\\_3.pdf](http://citeres.univ-tours.fr/doc/lat/pecada/F2_3.pdf)].
- LEVY J., *Le Tournant géographique: penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, 1999.
- LEVY J. et LUSSAULT M. (dir.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Paris, Belin, 2000.
- LEVY J. et LUSSAULT M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003.
- LITOUX E. et CARRÉ G., *Manoirs médiévaux. Maisons habitées, maisons fortifiées (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Villefranche de Rouergue, éd. Rempart, coll. « Patrimoine vivant », 2008.
- LUSSAULT M., *L'Homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, éd. du Seuil, 2007.
- MARIN L., *Le Portrait du roi*, Paris, Éd. de Minuit, 1981.
- MENANT F. et JESSENE J.-P., *Les Élités rurales dans l'Europe médiévale et moderne, 27<sup>e</sup> journée de Flaran*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2007.
- MORNET E., *Campagnes médiévales: l'homme et son espace*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.
- MORSEL J., *L'Aristocratie médiévale, V-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, A. Colin, 2004.
- MOUILLEBOUCHE H., *Les Maisons fortes en Bourgogne du Nord du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, Dijon, éd. universitaires de Dijon, 2002.
- MOUTON D., *Mottes castrales en Provence. Les origines de la fortification privée au Moyen Âge*, Paris, éd. de la Maison des sciences de l'Homme, coll. « Document d'archéologie française » (102), 2008.



- NISSEN-JAUBERT A., « Historiographie de la spatialisation des élites : les approches archéologiques », *L'Historiographie des élites dans le haut Moyen Âge*, séminaire du LAMOP, Marne-la-Vallée, 2003, [<http://lamop.univ-paris1.fr/W3/elites/nissen.pdf>].
- PAUL-LEVI F. et SEGAUD M., *Anthropologie de l'espace*, Paris, éd. Centre Pompidou, 1983.
- PICHAUD D., *Le village éclaté. Habitat et société dans les campagnes de l'Ouest au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.
- PUMAIN D. et SAINT-JULIEN T., *L'Analyse spatiale. Localisations dans l'espace*, Paris, A. Colin, 2004.
- ROBERT S. (dir.), *Sources et techniques de l'archéogéographie*, Presses universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2011.
- SECHET R. et VESCHAMBRE V. (dir.), *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Géographie sociale », 2006.
- « Signes du pouvoir », *Archéopages*, n° 19, Paris, Inrap, 2007.
- SIROT E., *Noble et forte maison. L'habitat seigneurial dans les campagnes médiévales du milieu du XII<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Picard, 2007.
- « Temps et espaces de l'Homme en société : analyse et modèles spatiaux en archéologie », Actes des XXV<sup>e</sup> Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, APDCA, Juan-les-Pins, 2005.

